



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2555
21 juillet 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

Le journal
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le gouvernement attaque les travailleurs

Il faut se préparer à riposter!

Impôts

**Les baisses
cachent mal
les hausses**

page 3

Luttes

**Intérimaires,
hospitaliers,
Guadeloupe...**

pages 9, 10, 12

Budget militaire

**Domage
collatéral
à l'état-major**

page 3

Le gouvernement attaque les travailleurs Préparons-nous à riposter !

Chaque jour de l'été ou presque, une nouvelle mesure antiouvrière est annoncée. La semaine dernière, c'est le sort du compte pénibilité qui a été scellé. Cette mesure, bien limitée, devait permettre à certains salariés soumis à des travaux pénibles de partir plus tôt à la retraite. Le patronat a eu gain de cause : les travailleurs qui portent des charges lourdes, subissent des vibrations ou sont exposés à des risques chimiques, ne bénéficieront pas de départ anticipé. Et si, en théorie, les autres risques restent pris en compte, ce n'est plus le patronat qui les financera mais la Sécurité sociale.

Les annonces de baisses d'impôts ne doivent tromper personne. Seule certitude : les riches seront servis. L'impôt sur la fortune sera réduit. En même temps, le gouvernement diminue le budget de l'Éducation nationale et des universités, ce qui touchera d'abord les enfants des classes populaires. Pour les salariés et les retraités, c'est la hausse de la CSG qui est au menu ! Quant à la baisse de la taxe d'habitation, il reste à voir comment elle sera compensée dans les finances des collectivités locales, sans quoi les habitants des communes les plus pauvres seront pénalisés sur un autre plan.

Et le pire est à venir, avec les ordonnances réformant le Code du travail, que les députés ont autorisées.

L'extension des accords d'entreprise facilite le chantage à l'emploi : en menaçant de licencier, un patron pourra accroître le temps de travail sans augmenter les salaires.

À l'échelle des branches professionnelles, les contrats de mission seront autorisés, selon une vieille demande du patronat, qui voudrait se débarrasser du CDI. Un salarié pourra ainsi n'être embauché que pour la durée d'un projet, ce qui revient à vider de son sens le CDI, et à généraliser la précarité de l'emploi. Le patronat voudrait en quelque sorte transformer tous les salariés en travailleurs à la tâche, exploitables puis jetables, comme c'était la règle avant 1936.

Les entreprises auront toujours plus de facilités pour licencier : par exemple, une multinationale ultra-bénéficiaire pourra procéder à des licenciements dits économiques dans une de ses filiales déclarant des pertes. Cette disposition était déjà dans le projet de loi El Khomri en

2016, et avait dû être retirée face à la contestation ouvrière – c'est à méditer ! Macron veut aussi rétablir le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, une attaque à laquelle le gouvernement PS avait également dû renoncer, mais à laquelle le patronat tient pour pouvoir se débarrasser à moindres frais de salariés.

Le gouvernement peut sortir de son chapeau quelques mesures mineures, afin de faire passer la potion amère. Rappelons-nous que, quand la loi Macron avait étendu le travail du dimanche, on parlait aux salariés de volontariat et de bonifications. Aujourd'hui une firme comme Bricorama réduit ces majorations.

Les travailleurs n'ont rien à attendre des débats parlementaires. Le gouvernement dispose d'une majorité de députés à sa botte, choisis et élus pour mettre en œuvre le programme de Macron. Une fois que les ordonnances seront présentées, le 20 septembre, elles seront immédiatement applicables.

Les dirigeants des confédérations syndicales se sont pliés à la mise en scène du « dialogue social » que le gouvernement organise cet été, alors qu'en réalité c'est lui, et derrière lui le patronat, qui décide de tout. Les dirigeants de la CFDT et ceux de FO passent les plats à Macron, à Édouard Philippe, et à la ministre du Travail Muriel Pénicaud, tout droit issue des milieux patronaux. La CGT joue aussi le jeu de la concertation, mais a au moins le mérite d'appeler les salariés à se mobiliser mardi 12 septembre.

Il faut se saisir de cette occasion pour montrer que nous n'acceptons pas d'être attaqués sans réagir. Il faut que nous soyons nombreux en grève et en manifestation ce jour-là. Cette seule journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement, mais elle doit être le point de départ d'une riposte du monde du travail, qui est la seule réponse face à cette déclaration de guerre.

Macron peut parader avec Trump, faire le matamore et multiplier les gestes d'autorité ; mais nous en avons vu d'autres. Il peut se dire « droit dans ses bottes » comme Juppé en 1995, il serait tout aussi impuissant face à une mobilisation du monde du travail, avec des grèves et des manifestations massives. C'est ce qu'il faut préparer.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		Rafle du Vel'd'Hiv' : reconnaissance tardive	8	CHU Purpan : à la crèche, l'austérité ne passe pas	9
Impôts : les baisses cachent des hausses	3	DANS LE MONDE		Flexcité	10
Budget militaire : dommage collatéral à l'état-major	3	Rwanda : l'impérialisme français coupable	6	Renault - Flins : les intérimaires débrayent	10
Livret A : le gouvernement fait la poche des épargnants	3	Maroc : les manifestations continuent sur les plages	6	Centre financier La Poste Toulouse	10
Compte pénibilité : disparu avant d'avoir vécu	4	Algérie : des baignades contre l'obscurantisme	6	Toyota - Onnaing	10
Indemnités de licenciement : hausse en trompe-l'œil	4	Trump - Macron : danger pour la protection de la planète	7	Bricorama : rachat et manœuvres patronales	12
Accords de branche et d'entreprise : « inversion des normes » propatronale	4	Il y a 70 ans : le départ de l'Exodus	7	Tour de France : la machine à cash	12
Gouvernement : un plan contre les migrants	5	Netanyahu justifie sa politique d'oppression	8	Guadeloupe : après le succès des travailleurs de la banane	12
Enseignement supérieur : inégalités renforcées	5	ENTREPRISES		CARAVANES	
Logement : nouveaux reculs	5	EHPAD Opalines : plus de 100 jours de grève	9	Les étapes des caravanes d'été de Lutte ouvrière	
		CHRU de Lille	9	RUSSIE 1917	
				Un nouveau gouvernement de coalition conte la Révolution	

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Impôts : les baisses cachent des hausses

Le 17 juillet, lors de la conférence nationale des territoires, Macron a annoncé sa volonté de mettre en œuvre une véritable politique d'austérité dont les perdants seront les classes populaires.

Son gouvernement va imposer 13 milliards d'économies de fonctionnement sur cinq ans aux collectivités locales. Leurs élus seront donc chargés de supprimer des emplois et de détruire ou de diminuer des services à la population. Cela ne peut qu'engendrer des situations dramatiques, surtout dans les collectivités les plus pauvres, quand on sait qu'il manque déjà de crèches, de personnel dans les écoles, dans les services, de moyens pour financer les centres de loisirs, pour financer le RSA, etc.

Macron cherche à faire avaler la pilule à ces élus en promettant de leur laisser la possibilité d'augmenter les impôts locaux pour se financer. Mais il sait qu'il trouvera l'oreille complaisante de tout un public bourgeois qui parle de coût des dépenses publiques quand il s'agit de services utiles à la population mais de soutien à l'économie ou à l'emploi quand il s'agit de subventions au patronat ou de commandes publiques, dont celui-ci est friand. Et bien entendu, personne n'évoque la possibilité d'en finir avec le paiement exorbitant des collectivités à la finance par le biais de leur dette qui s'élève à 145 milliards d'euros.

Macron avance un leurre pour cacher cette attaque contre les classes populaires avec l'exonération en trois ans de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. Cela permet d'éviter de parler des effets de la politique d'austérité sur les classes populaires, celles qui ont justement le plus besoin de ces services publics. Et surtout, cette exonération si elle a lieu, ne cachera pas longtemps que le manque à gagner pour les communes et les

collectivités locales sera quand même payé de toute façon par les classes populaires, via la CSG ou la CRDS, supportées par tous les salariés, les chômeurs, les retraités, comme le suggère déjà le gouvernement.

C'est que, dans cette société, le monde du travail paie toujours tout, absolument tout.

La population laborieuse paie les services publics, souvent utiles pour tous, mais aussi d'autres choses, inutiles voire nuisibles comme l'armée et ses opérations extérieures pour les intérêts d'Areva, Bouygues, Dassault ou Bolleré, la recherche publique ou la conquête spatiale mises au service d'intérêts privés.

Elle paie d'abord par son travail, qui est le seul véritable créateur de richesses, ensuite privatisées par la bourgeoisie. C'est son travail collectif aussi qui fait tout ce qui rend ce monde vivable : la production et la mise à disposition de tout ce qui est nécessaire pour vivre, s'éduquer, se soigner, se distraire. En échange de quoi, le travailleur reçoit un simple salaire, tout juste suffisant pour vivre, et encore, pas pour tous les salariés.

Il n'y a donc aucune raison que le monde du travail soit de nouveau taxé par le biais de l'impôt, pour financer un État tout entier au service de la grande bourgeoisie. Il n'y a aucune raison non plus que le monde du travail subisse les cures d'austérité et perde le peu de services utiles que ses impôts engendrent, alors même que la majorité des dépenses de l'État sert à enrichir encore plus les capitalistes et la bourgeoisie parasite.

Pierre Lemaire



Nos impôts défilent le 14 juillet.

Budget militaire : dommage collatéral à l'état-major

Dire tout et son contraire crée parfois des tensions. Depuis l'annonce des 4,5 milliards de restrictions budgétaires par le ministre du Budget Darmanin, efforts auxquels devrait participer cette année l'armée à hauteur de 850 millions, le torchon brûle entre Macron et le chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers qui a démissionné le 19 juillet.

Pourtant, du point de vue des casernes, tout avait bien commencé : dès le lendemain de son élection, Macron qui, quand il ne se prend pas pour Jupiter, joue à l'empereur romain à la tête de ses légions, remontait les Champs-Élysées debout sur un commando car. Quelques jours après, il se rendait au Mali pour afficher son soutien à l'opération militaire Barkhane, puis à Saint-Nazaire accompagner en mer des commandos de marine. Enfin, début juillet, il partait en plongée à bord d'un sous-marin nucléaire. Tout cela était agrémenté de discours et déclarations nationalistes ostentatoires.

Alors, déçu à l'annonce de la baisse programmée du budget de l'armée pour cette année, de Villiers, dans son langage fleuri de militaire, aurait déclaré :

« Je ne me laisserai pas baiser comme ça ! » ; et de mettre sa démission dans la balance, comme il l'avait fait, avec succès, face à Hollande en son temps. Il a bénéficié du soutien immédiat et au garde-à-vous de nombreux députés, et surtout de l'appui discret mais total des industriels de l'armement aérien regroupés dans le Gifas (Groupe des industries françaises aéronautiques et spatiales), dont le président n'est autre que Éric Trapier, PDG de Dassault. Il s'en est suivi un rappel à l'ordre de Macron, déclarant : *« Je suis votre chef (...) Ce que j'ai du mal à considérer des autres secteurs, je l'admets encore moins lorsqu'il s'agit des armées »*, et une réplique de de Villiers : *« Parce que tout le monde a ses insuffisances, personne ne mérite d'être aveuglément suivi »*. Ce

dernier est maintenant soutenu par plusieurs pétitions en ligne à l'initiative de sites d'extrême droite.

Sur le fond, Macron s'échine à montrer que tous deux défendent la même politique : maintenir la présence impérialiste française en Afrique et au Moyen-Orient, et subventionner à coup de milliards les Dassault, Thales, EADS ou Safran. En même temps qu'il voulait réaffirmer son autorité, Macron rappelait son engagement sur une hausse importante du budget des armées à 34,2 milliards dès 2018. Par ailleurs, il s'est engagé à arriver en 2025 à un budget militaire de 50 milliards, soit 2 % du PIB, objectif fixé à la fois par l'état-major français, l'Otan et surtout les industriels de l'armement. Quelle que soit l'issue du combat de coqs entre de Villiers et Macron, les capitalistes de l'armement seront gavés, les militaires auront des armes flambant neuves. Et tout cela se fera aux dépens des besoins utiles à la population.

Antoine Ferrer

Livret A : le gouvernement fait les poches des épargnants

Le 1^{er} août le taux de rémunération du livret A restera fixé à 0,75 %. Pourtant si le gouvernement avait appliqué la méthode officielle de calcul du taux du livret A décidée en novembre 2016 par le gouvernement de l'époque, le taux aurait dû passer à 1 % à compter du 1^{er} août 2017. Mais comme le nouveau gouvernement Philippe poursuit dans la même voie que ses prédécesseurs de droite comme de

gauche, tout est bon pour s'en prendre aux plus modestes. Alors fi de la loi et des décisions prises, on n'appliquera pas la hausse du taux attendue.

Le gouvernement Macron-Philippe s'en prend ainsi directement aux épargnants les plus pauvres, qui souvent placent leurs maigres économies sur ce livret A non imposable. Fin 2015, les titulaires d'un livret A étaient 61,1 millions, dont 45 % avec un solde

inférieur à 150 euros.

De fait, depuis des années les gouvernements successifs n'ont cessé de baisser le taux de rémunération du livret A qui était encore de 3 % au 1^{er} août 2003. Le gouvernement Macron-Philippe va dans le même sens, prendre dans les poches des plus modestes pour remplir celles des plus riches. Macron prend à « ceux qui ne sont rien » pour donner à « ceux qui réussissent » !

Cédric Duval



Compte pénibilité : disparu avant d'avoir vécu

Le gouvernement Macron a annoncé qu'il allait revenir sur le compte personnel de prévention de la pénibilité, sans l'éliminer complètement. Celui-ci deviendrait le compte prévention.

Pendant sa campagne, Macron avait déclaré qu'il supprimerait le mot pénibilité, « car il induit que le travail est une douleur ». Nier la réalité des douleurs, en particulier physiques, d'un grand nombre de salariés est sûrement caractéristique d'un politicien comme Macron qui ne voit le monde qu'à travers du prisme des gens qui « réussissent ». Ce que bien des salariés ressentent est confirmé par les services de l'État qui déplorent que, malgré les progrès techniques, la pénibilité ne semble pas diminuer selon leurs termes. Mais Macron s'attaque à une réforme qui n'a quasiment pas été appliquée. 26 000 entreprises ont ouvert 530 000 comptes pénibilité en 2015.

Le compte pénibilité a été adopté en 2014 pour

faire accepter l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 43 annuités, pour les salariés nés après 1973, prévu par la réforme des retraites du gouvernement Hollande. Il avait satisfait en particulier la CFDT qui devait pouvoir justifier quelques résultats vis-à-vis de ses syndiqués. Mais le compte pénibilité avait provoqué une fronde parmi les patrons parce qu'il signifiait qu'ils auraient à financer les départs anticipés à la retraite et d'autre part parce qu'il s'agissait d'une véritable usine à gaz. Effectivement, au lieu de considérer que certaines professions devaient y avoir droit, les patrons devaient ouvrir un compte pour chaque salarié et mesurer l'exposition de chacun sur dix types de facteurs. Ainsi pour obtenir des points, il

fallait avoir fait au moins 120 nuits par an de travail de nuit, 900 heures de postures pénibles par an ou de températures extrêmes... Par cette demi-mesure typique, le gouvernement faisait mine de se préoccuper de la pénibilité tout en la rendant inapplicable en pratique.

D'après la loi, un des objectifs était de renforcer la prévention. Les patrons ne s'en préoccupent que contraints et forcés. En 2001, ils ont eu l'obligation d'élaborer un document faisant état des risques professionnels. Mais en 2013, seulement 46 % des entreprises avaient établi ce document, ce qui ne signifie même pas que la pénibilité ait diminué.

En 2010, les patrons ont dû en principe prévenir la pénibilité, et les salariés justifiant d'une incapacité physique ont pu partir à 60 ans au lieu de 62 ans. Mais aujourd'hui, en annonçant la simplification du compte pénibilité, le



gouvernement de Macron rend encore plus difficile l'obtention d'une retraite anticipée. Non seulement seuls quatre critères sur dix seront pris en compte mais il faudra que le salarié soit atteint d'une pathologie reconnue entraînant une incapacité de travail de plus de 10%. Cela écarte, par exemple, une grande partie des salariés soumis à des produits cancérigènes.

Le gouvernement de gauche avait établi des règles très complexes pour faire aux syndicats

quelques concessions sans permettre à de trop nombreux salariés de prendre leur retraite anticipée. Macron débarrasse les patrons de la lourdeur administrative en réduisant encore le nombre des salariés qui seront concernés alors que l'allongement de la durée de cotisation est bien sûr toujours d'actualité. La CFDT, elle, s'en satisfait toujours car le compte pénibilité n'a pas disparu. C'est sans doute cela le charme du dialogue social!

Inès Rabah

Indemnités de licenciement : hausse en trompe-l'œil

Lors de la discussion à l'Assemblée nationale, à la veille de l'adoption de la loi d'habilitation jeudi 13 juillet, la ministre Pénicaud en charge de la destruction du Code du travail a annoncé une future hausse des indemnités légales de licenciement dès septembre.

L'annonce sera-t-elle suivie du moindre effet? C'est le gouvernement qui en décidera à ce moment-là. En tout cas, la ministre du Travail ne s'est engagée sur aucun montant.

La ministre ne se soucie évidemment guère d'améliorer la situation des dizaines de milliers de travailleurs licenciés chaque mois d'une façon ou d'une autre, qui doivent bien souvent se battre même pour obtenir les indemnités légales dérisoires auxquelles ils ont droit. Mais elle voudrait donner du crédit au simulacre de concertation organisé par le gouvernement, de façon à présenter les futures ordonnances comme le fruit d'un travail commun des représentants aussi bien des patrons que des salariés. De plus, l'annonce de la ministre du Travail permet à certains représentants

syndicaux d'affirmer que les rencontres avec le gouvernement ont permis d'arracher des avancées pour les travailleurs. Jean-Claude Mailly notamment, pour FO, n'a pas attendu pour s'en féliciter, et pour prêcher une nouvelle fois l'attentisme aux salariés.

Après avoir fait passer à l'Assemblée nationale la loi d'habilitation pour les ordonnances contre le Code du travail, le gouvernement devait à

nouveau rencontrer les représentants du patronat et des syndicats, cette fois pour discuter du plafonnement des indemnités prudhomales, pour faciliter encore les licenciements économiques et étendre les contrats de chantier, ce qui pourrait signifier à terme la disparition des contrats à durée indéterminée. Là encore, il n'y a rien à attendre de bon pour les travailleurs.

Les diversions du gouvernement, les attermoissements des appareils syndicaux, ne font que confirmer la nécessité vitale pour le monde du travail de se préparer à riposter comme il se doit aux attaques en règle

qu'on lui réserve.
Gilles Boti



Accords de branche et d'entreprise : inversion des normes favorable au patronat

La loi El Khomri et les ordonnances prévues par Macron visent entre autres à permettre des accords d'entreprise moins favorables que les accords de branche sur différents sujets.

La loi travail a déjà entériné cette modification à propos de la durée du travail et des modes de récupération des heures supplémentaires. Les ordonnances prévoient d'étendre cette possibilité de dérogation aux conditions de travail et aux salaires.

Les avocats de ces transformations mettent en avant le nouveau souffle que cela pourrait donner aux négociations dans les entreprises, la qualité du « dialogue social » entre syndicats et patrons, tous préoccupés de passer des accords « gagnant-gagnant ». En réalité, ces négociations se feront évidemment sous le chantage implicite ou non du patron. Même si c'est aussi le cas des accords de branche, le chantage y est moins direct et ceux-ci ont permis pendant des décennies de généraliser à l'ensemble des

salariés les avantages acquis par les luttes de ceux des grosses entreprises.

Si les patrons se montrent intéressés par cette mesure, c'est parce qu'ils y voient la possibilité d'imposer des reculs aux travailleurs. En effet, s'il a toujours été possible de conclure des accords au niveau de l'entreprise, ceux-ci devaient être plus favorables pour les salariés que ceux conclus au niveau de la branche.

Le contenu des accords dépend du rapport de force, et celui-ci est en général moins favorable aux salariés des petites structures. Et les exemples se sont accumulés ces dernières années, montrant à chaque fois que les concessions imposées aux salariés dans telle ou telle entreprise n'étaient pas une garantie du maintien des emplois.

Les conventions collectives qui s'imposaient à toutes les entreprises d'une branche ont été le résultat des grandes luttes du mouvement ouvrier. C'est bien avec celles-ci qu'il faut renouer.

I. R.

Gouvernement: un plan contre les migrants

« Nous ne sommes pas à la hauteur de ce que doit être la France » a déclaré le Premier ministre, Édouard Philippe, en présentant le 12 juillet son plan pour l'accueil des migrants. Mais derrière la promesse d'une petite augmentation des places en centre d'accueil apparaît surtout la volonté d'expulser plus efficacement celles et ceux qui ont réussi à franchir la frontière.

Alors qu'une centaine de milliers de migrants arrivent chaque année, 7 500 places seront créées en deux ans pour l'accueil des demandeurs d'asile. Elles viendront s'ajouter aux 54 000 déjà existantes. Cela est insuffisant, et ne résoudra pas le problème de ceux qui n'ont pas encore réussi à faire leur demande et s'abritent comme ils peuvent, vivant dans des situations déplorables, ou qui choisissent de ne pas la faire sachant qu'ils seront déboutés. 5 000 autres places iront aux migrants ayant obtenu le statut de réfugié mais n'ayant pas encore pu trouver de logement.

Le chef du gouvernement a aussi promis de

réduire le délai de traitement des demandes d'asile de 14 à 6 mois. Ce serait évidemment une bonne chose s'il s'agissait d'accorder plus rapidement le statut de réfugié, mais ce n'est pas le cas. Il s'agit au contraire de pouvoir mieux expulser les déboutés. « Les personnes déboutées du droit d'asile feront systématiquement l'objet de mesures d'éloignement dès le rejet de leur demande d'asile » a-t-il dit, déplorant que sur 91 000 étrangers interpellés en situation irrégulière en France en 2016, seulement 25 000 aient quitté le pays, un chiffre qu'il a déclaré insuffisant.

Parmi les déboutés



Campement de fortune des migrants à la Porte de la Chapelle.

du droit d'asile, ou qui n'osent pas le demander, figurent ceux qui fuient la misère et la faim dans leur pays, et que l'administration qualifie de « réfugiés économiques ». Il y a aussi ceux qui viennent de pays jugés sûrs selon des critères plus que douteux, et qui n'ont pu prouver qu'il y avait pour eux un risque mortel à y retourner. Y

figurent également ceux qui ont fait une demande dans un autre pays, l'Italie ou la Grèce la plupart du temps, et étaient censés y attendre la réponse. Ces hommes et ces femmes constituent la grande majorité des migrants, et la crainte principale d'Édouard Philippe est qu'en restant en France aussi longtemps qu'ils

le font actuellement ils puissent s'y intégrer et même fonder une famille, rendant leur expulsion plus difficile.

Comme on le voit, « l'humanité » n'a rien à voir dans les préoccupations d'Édouard Philippe. Tous ceux qu'il veut chasser devraient avoir le droit de vivre et travailler en France.

Daniel Mescla

Enseignement supérieur : sélection et renforcement des inégalités

Le 14 juillet, à l'issue de la troisième phase de pré-inscription dans l'enseignement supérieur, près de 87 000 bacheliers ou étudiants en réorientation n'avaient obtenu aucune proposition de formation.

Actuellement, près de 10 000 bacheliers n'ont toujours aucune place en faculté pour la rentrée, alors que l'université est censée être ouverte à tous – contrairement à d'autres filières comme les classes préparatoires ou les BTS. Pour faire face à cet afflux, qui était pourtant prévisible, la solution du tirage au sort a été choisie pour 92 filières de licence. Les gouvernements qui se sont succédé ont laissé se

dégrader l'enseignement supérieur, et chaque année le problème se pose avec plus de gravité.

Cette année, l'accroissement démographique fait que ce sont plus de 40 000 étudiants supplémentaires qui devraient intégrer l'enseignement supérieur à la rentrée prochaine. Ce sont donc des dizaines de milliers de places, plusieurs universités, qui manquent pour pouvoir répondre à leur

arrivée massive.

Les amphithéâtres sont déjà bondés, et les établissements supérieurs refusent de plus en plus de monde.

La ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a dénoncé ce système « absurde et injuste », mais pour envisager des solutions bien plus injustes encore. Elle pointe du doigt l'usine à gaz que représente le logiciel APB censé gérer les admissions post bac, mais annonce en même temps une coupe budgétaire de 331 millions d'euros dans le budget de l'enseignement supérieur en 2017.

Parmi les fausses solutions avancées par la ministre de Macron et défendues par le Premier ministre, il y a l'idée de mettre en place des pré-requis à l'entrée, ou une année zéro, sorte de remise à niveau notamment pour les jeunes n'ayant pas le bon profil pour une filière. Tous ces termes masquent peu ou prou une sélection que ni la ministre, ni le Premier ministre ne veulent assumer publiquement. En revanche, les présidents d'université, eux, n'ont pas cette pudeur et proclament clairement leur volonté de pouvoir sélectionner, trier

leurs étudiants.

Le remède de Macron, c'est toujours moins de moyens pour l'enseignement, une sélection qui de fait visera à éliminer un maximum de jeunes des classes populaires et fera le profit des écoles supérieures privées payantes, qui se vantent déjà sur certains sites étudiants d'être hors du système APB. La démocratisation de l'enseignement dont parle Macron n'est qu'une hypocrisie. La réalité c'est une éducation à l'image de cette société: toujours plus inégale.

Christian Chavaux

Logement: nouveaux reculs en perspective

Pendant sa campagne, Macron s'est défendu de vouloir toucher à l'APL. Mais Darmanin, son ministre du Budget, semble déjà dire le contraire en prévoyant de « dépenser moins en solvabilisation de la demande » en logement, laissant planer des menaces sur les sommes allouées aux allocations logement et à l'accession à la propriété pour les revenus modestes.

Le reste des projets de Macron est encore plus clair. La loi logement et mobilité, directement pilotée depuis l'Élysée, prévoit un nouveau bail locatif de courte durée, de trois mois à un an. Ce dispositif retirerai le peu de protections

des locataires, qui bénéficiaient jusqu'à présent de baux de longue durée reconduits tacitement. La « mobilité », ce sera le droit d'être expulsé plus rapidement.

Macron, qui se vante de vouloir créer un « choc de

l'offre » dans le domaine immobilier, sait déjà que les nouvelles constructions envisagées ne bénéficieront pas aux milieux modestes, qui auront autant de difficultés à se loger. C'est pourquoi il veut pousser dehors les locataires en HLM dépassant les plafonds de revenu, qui sont vite atteints pour une famille ayant des revenus réguliers.

Quant à l'encadrement des loyers, pratiqué aujourd'hui à Paris et à Lille, Macron n'est pas favorable à son extension et encore moins à son durcissement.

Ce dispositif est déjà peu respecté par les propriétaires de ces deux agglomérations. L'association de locataire CLCV (consommation, logement et cadre de vie) a révélé qu'un tiers des propositions de logements locatifs, dans ces deux agglomérations, sont illégales. À Paris, 44% seulement des propriétaires respectent la réglementation, à Lille, 58%. Il faut dire que ces propriétaires ne risquent rien, tout au plus une baisse du loyer si le locataire ose contester. Et la loi elle-même les autorise

à fixer un supplément de loyer qui serait justifié par exemple par la vue sur Montmartre ou l'équipement du logement.

La politique de Macron aggravera la situation des locataires des milieux modestes en laissant les mains libres aux propriétaires. En revanche, le choc de l'offre et la libération de l'offre annoncés par le gouvernement sont autant de promesses d'aides massives de l'État et des collectivités aux capitalistes de la construction.

Alain Chevard

Maroc – Al-Hoceima : les manifestations continuent sur les plages

La mobilisation ne faiblit toujours pas à Al-Hoceima, dans le Rif marocain, malgré la répression systématique. Ne pouvant plus se rassembler dans les rues de la ville, les manifestants continuent à défier le régime en organisant des sit-in sur la plage, dans la mer, ou en remplaçant les chansons traditionnelles à l'occasion d'un mariage par leurs slogans.

Depuis la fin de l'année 2016, les manifestations se succèdent pour réclamer la fin de la « Hogra », ce mépris des autorités pour la population, qui a conduit à la mort horrible de Mouhcine Fikri, un vendeur de poisson broyé dans une benne à ordures alors qu'il cherchait à récupérer sa marchandise confisquée. Les manifestants, soutenus par une large partie de la population d'Al-Hoceima et des villes alentour, demandent des investissements pour créer des emplois, construire une université et un centre hospitalier. Ils tiennent aussi à ce que cesse la militarisation du Rif, mise en place par Hassan II après un soulèvement en 1958 et permettant toujours un contrôle étroit de la région par l'armée.

À partir de la fin mai, la répression s'est durcie, avec l'arrestation de nombreux manifestants. Aujourd'hui, près de 240 d'entre eux font l'objet de poursuites judiciaires, 176 sont détenus. Le procès des principaux leaders, Nasser Zefzafi et Silya Ziani, a commencé. Ils sont sous le coup d'accusations,

comme l'atteinte à la sécurité intérieure, l'entente avec l'étranger ou l'atteinte à la « sacralité » de la monarchie.

Les rassemblements sont systématiquement dispersés par les policiers ou les gendarmes, ce qui a d'ailleurs conduit à des scènes cocasses quand les hommes en uniforme ont dû pourchasser dans l'eau les manifestants des plages qui s'étaient éparpillés en mer ! Les arrestations continuent elles aussi. La police a même osé convoquer et interroger

pendant quatre heures un petit garçon de 6 ans qui apparaissait sur une vidéo invitant la population à manifester. Dans le même temps, des proches du pouvoir appellent à la conciliation, les pelleuses commencent à s'agiter sur les chantiers en cours, des rumeurs font état d'une grâce royale à l'occasion de la Fête du trône, le 30 juillet.

S'agit-il de dissensions à la tête de l'État marocain, comme beaucoup le pensent ? En tout cas, les autorités ont interdit les manifestations des 19 et 20 juillet. De leur côté, les manifestants ne s'en laissent pas conter et continuent à se mobiliser comme ils le peuvent pour exiger la libération des détenus qui ne font que réclamer une vie digne.

Valérie Fontaine



Sit-in sur la plage d'Al Hoceima.

Algérie : baignades contre l'obscurantisme

Dans l'est algérien, à An-naba, des femmes ont décidé de réagir aux pressions des groupes de religieux qui mènent la chasse à celles qui ne se voilent pas et osent se rendre à la plage. Durant le ramadan en juin dernier, ils les prenaient en photo puis publiaient les clichés sur les réseaux sociaux, avec parfois le nom de ces femmes, laissant alors libre cours aux commentaires de menaces et aux insultes.

Depuis, une autre forme de pression s'est développée

avec cette fois des menaces plus directes, des jeunes hommes organisant une véritable police des mœurs sous le regard complice des autorités publiques. Mais face à cela des femmes ont décidé d'agir.

Ces femmes se sont organisées, elles aussi via les réseaux sociaux, à travers un groupe qui compte aujourd'hui plus de 3 200 membres. Elles se donnent rendez-vous pour des baignades collectives. Trois actions de ce genre

ont déjà eu lieu en juillet avec des femmes en maillot de bain et même en bikini. Les militantes dissimulent jusqu'au dernier moment le lieu précis de la baignade dans la crainte de représailles éventuelles. Une participante témoigne de sa première expérience : « C'était très agréable car on se sentait à l'aise au milieu de toutes ces femmes et on se sentait supérieures numériquement donc c'était très rassurant. »

Christian Chavaux

Rwanda : la culpabilité de l'impérialisme français

Vingt-trois ans après le massacre de près d'un million de Tutsis et d'opposants au Rwanda, les preuves de la complicité de la France continuent de s'accumuler.

Les archives de l'Élysée sur l'action de l'armée française furent longtemps inaccessibles. En avril 2015, Hollande chargea deux hauts fonctionnaires de les examiner avant de lever le secret défense, mais il renonça rapidement en apprenant ce qu'elles contenaient. L'un de ces deux hauts fonctionnaires témoigne aujourd'hui du fait que ces documents prouvent que les chefs militaires français ont bien eu l'ordre de réarmer les miliciens hutus génocidaires. Non seulement Mitterrand et le gouvernement français violaient ainsi l'embargo sur les armes proclamé par l'ONU, mais ils donnaient à ces tueurs les moyens de terroriser ceux qui s'enfuyaient vers la République Démocratique du Congo voisine, et de porter la guerre dans ce pays.

En 1990, le gouvernement socialiste de Rocard choisit de soutenir la clique au pouvoir au Rwanda, dirigée par Habyarimana, alors qu'elle était menacée par le Front patriotique rwandais (FPR) soutenu par l'Ouganda et les États-Unis. Jean-Christophe Mitterrand, installé par son père comme dirigeant de la cellule Afrique de l'Élysée, envoya près de 4 000 militaires français qui prirent en charge la formation de l'armée rwandaise. La France décidait alors de soutenir un régime issu d'un coup d'État en 1973 ; celui-ci se maintenait par la terreur en s'appuyant sur l'extrémisme hutu, et en s'attaquant à la minorité tutsi.

Quand, à partir de 1990, des massacres de Tutsis eurent lieu et que le génocide fut préparé ouvertement avec des appels au meurtre collectif sur la radio des Mille collines, le soutien du gouvernement français resta sans faille. Après la mort de Habyarimana, dont l'avion fut atteint par deux missiles le 6 avril 1994, un coup d'État élimina physiquement les dirigeants hutus modérés et le nouveau

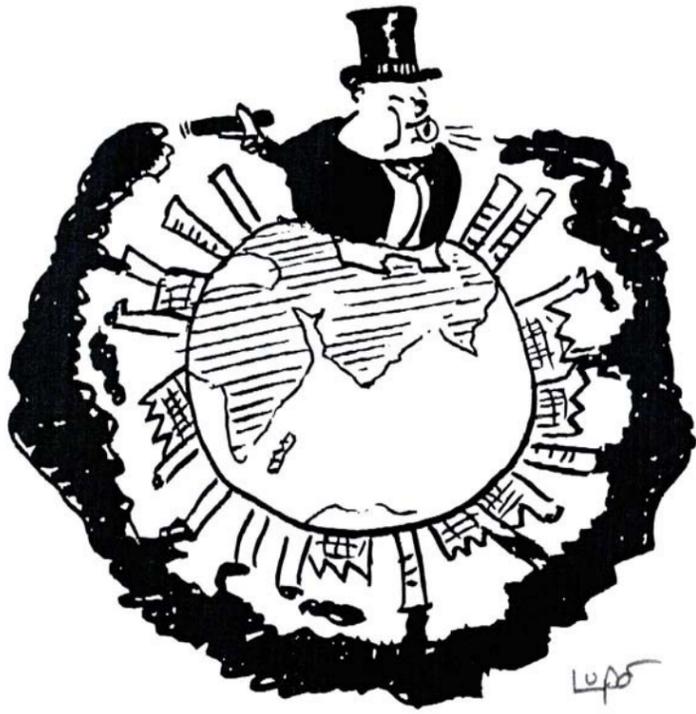
gouvernement se réunit à l'ambassade de France pour planifier et déclencher le massacre des Tutsis.

Dans une lettre ouverte au président de la République, un responsable de Médecins sans frontières, Jean-Marie Bardol, écrivit à son retour du Rwanda : « Les gens qui massacrent aujourd'hui mettent en œuvre une politique systématique d'extermination. Ils sont financés, entraînés et armés par la France. » D'autres témoignages ont suivi, prouvant que des officiers de l'armée française soutenaient les génocidaires. Des plaintes viennent d'être déposées par des associations à l'encontre notamment de la BNP pour avoir, en plein massacre, transféré 1,3 million de dollars d'un compte détenu par la Banque nationale du Rwanda vers le compte suisse d'un courtier d'armes sud-africain, alors même que depuis un mois un embargo sur les ventes au Rwanda avait été décrété par l'ONU.

Malgré le soutien de la France, le régime fut renversé par l'armée du FPR dont le dirigeant, Paul Kagamé, prit le pouvoir et s'y maintient jusqu'à aujourd'hui. Les turpitudes des dirigeants français ne s'arrêtèrent pas là. Les troupes françaises, sous couvert d'une opération humanitaire, organisèrent la fuite des massacreurs hutus, avec ordre de les réarmer, signé du secrétaire général de l'Élysée Hubert Védrine, comme le confirme le témoignage qui vient d'être publié.

La droite et la gauche se donnent la main depuis plus de vingt ans pour cacher la responsabilité de l'État français dans le génocide rwandais, une responsabilité qui leur incombe à l'une comme à l'autre. Juppé était à l'époque ministre des Affaires étrangères, Villepin directeur de cabinet, Balladur Premier ministre, Mitterrand président.

Jean Sanday



Trump-Macron : la protection de la planète en danger

Macron a sorti les grands moyens pour la visite de Trump le 14 juillet. Tout à la recherche de succès politiques apparents, même de vulgaires trompe-l'œil, Macron a laissé entendre qu'il pouvait convaincre Trump de changer de position sur l'accord de Paris sur le climat signé en 2015.

Les propos de Trump sur sa volonté que les États-Unis quittent cet accord avaient soulevé un tollé d'indignation dans le monde et dans son propre pays, tant il est évident que cela répondait aux choix des industriels américains au détriment de la sauvegarde de la planète.

Depuis des décennies, les milieux naturels se dégradent gravement. En témoigne l'étude publiée par des chercheurs d'universités américaines et mexicaines sur le caractère massif et accéléré de la disparition actuelle des espèces. Ou encore le fait qu'un iceberg géant, de la taille du département de la Corrèze, se détachait de l'Antarctique le 13 juillet, le troisième de ce genre depuis 1995.

Que des espèces disparaissent et que des glaciers grossissent ou au contraire fondent et libèrent des icebergs ne sont pas des nouveautés dans l'histoire de la Terre. Mais beaucoup de scientifiques dénoncent à juste titre les effets des modes de production sur l'accélération de ces phénomènes et les dangers qu'ils comportent pour toute l'humanité. Tout cela exigerait évidemment des mesures politiques réelles pour protéger la nature et les hommes. Mais on en est loin.

Ce sont les intérêts économiques à très court terme

des très grandes entreprises qui dominent tout. La loi du profit dicte aux capitalistes les mesures d'économies sur les filtres contre les polluants, freine la recherche pour des moteurs moins polluants, etc. Quand elle ne pousse pas tout simplement des armateurs à utiliser des bateaux-poubelles pour transporter du pétrole ou autres produits dangereux.

Refusant de mettre en cause la domination des capitalistes sur les choix économiques et donc les choix de société, l'agitation des gouvernants sur les problèmes qui inquiètent à juste titre l'humanité n'est le plus souvent qu'un faux-semblant.

La COP 21 en a été un bel exemple. L'accord constitue surtout un catalogue de bonnes intentions, assez vagues pour ne fâcher personne, sans mesures de contrainte pour atteindre les objectifs évoqués ni en financer le coût pour les pays pauvres.

Alors Trump qui, tout milliardaire capricieux qu'il soit, est aussi à la recherche de petits succès politiques et de compliments, changera peut-être d'avis sur l'adhésion des États-Unis à la COP 21. Mais qu'un président hypocrite adhère à un traité bidon ne changera rien au sort de la planète.

Pierre Lemaire

IL Y A 70 ANS

18 juillet 1947 : le départ de l'Exodus

Il y a 70 ans, le 18 juillet 1947, deux destroyers britanniques arraisonnaient le navire Exodus 47 dont les passagers étaient 4 500 réfugiés juifs des camps d'extermination, voulant quitter l'Europe pour la Palestine.

L'équipage et les passagers avaient résisté autant que possible, le navire, une fois entré dans les eaux palestiniennes, avait été attaqué par la flotte britannique. Éperonné, il menaçait de couler.

Les autorités britanniques, contrôlant la Palestine, décidèrent alors d'emprisonner les passagers et les renvoyèrent dans trois bateaux cages à Port-Bouc en France. À l'arrivée, les passagers refusèrent de débarquer et commencèrent une grève de la faim. Les autorités britanniques finirent par les parquer dans des camps à Hambourg, dans une zone de l'Allemagne contrôlée par la Grande-Bretagne.

Le cynisme des autorités, les conditions auxquelles furent soumis les rescapés des camps dont la détermination ne faiblit pas, soulevèrent l'indignation et imposèrent au bout de plusieurs mois leur droit de rejoindre la Palestine.

Après la victoire du fascisme, tout au long de la guerre et même après la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945, ni les États-Unis ni aucun pays européen, ne furent prêts à accueillir les Juifs qui cherchaient à échapper à leurs bourreaux. Les États-Unis n'acceptèrent que 25 000 migrants juifs entre 1945 et 1948. Les survivants des camps libérés furent souvent contraints de

rester sur place pendant des semaines, ne sachant où aller alors qu'ils ne pouvaient retourner vivre dans leur pays d'origine, y ayant tout perdu, et parfois toujours en butte à l'antisémitisme. En Pologne, des pogromes eurent lieu en 1946 contre les survivants des massacres nazis. Les Alliés regroupèrent les Juifs réfugiés et fuyant vers l'Ouest sous l'appellation de « personnes déplacées », dans des camps dont certains étaient d'anciens camps nazis.

Les militants de la cause sioniste – le retour en Palestine et la formation d'un État juif – trouvèrent de plus en plus d'écho parmi les quelques centaines de milliers de survivants des camps. Les dirigeants des pays impérialistes voulaient bien pleurer sur le sort de ces hommes, ces femmes et ces enfants mais en même temps ils les rejetaient. Les sionistes trouvèrent ainsi l'oreille de toute une population.

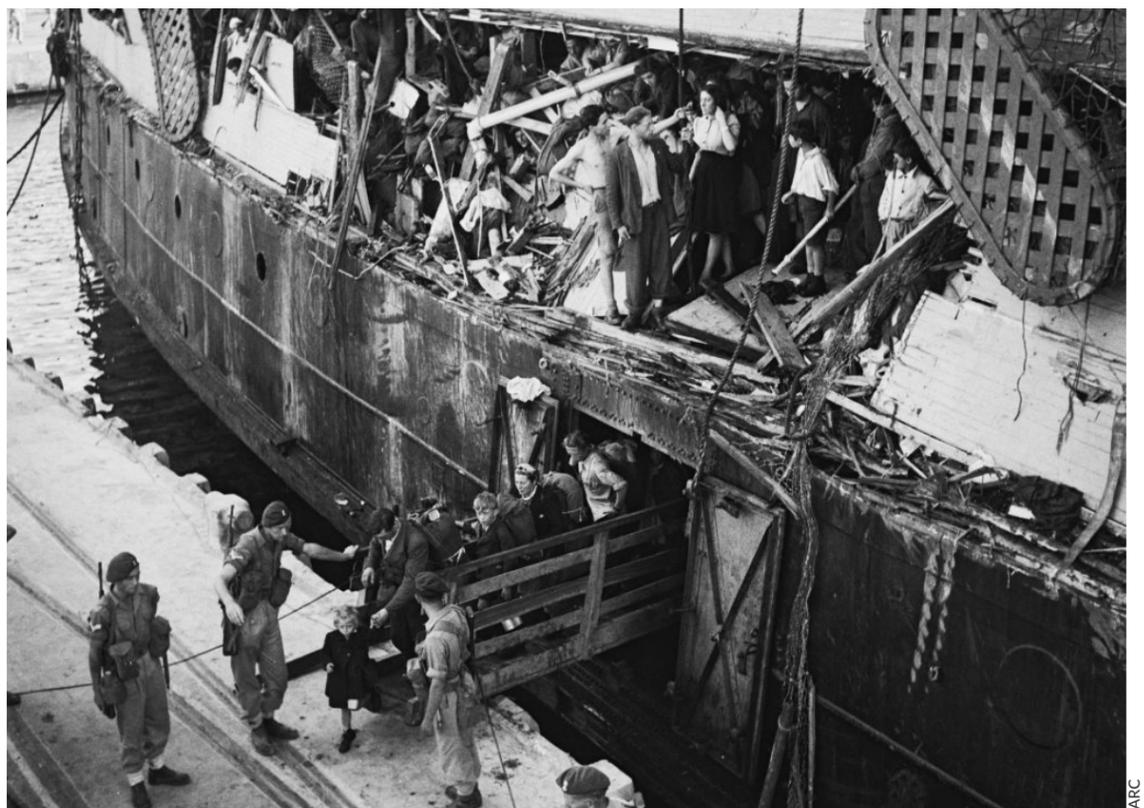
Les quotas d'immigrants pour la Palestine, établis par la Grande-Bretagne, étaient tellement faibles qu'une grande partie de cette immigration se fit illégalement dès les années 1930. En 1945, ils furent encore réduits. Une guerre sourde opposait les Britanniques à l'Agence juive. C'étaient des Juifs palestiniens faisant partie du Mossad qui organisaient l'immigration. Le Mossad rachetait

des bateaux dont souvent personne ne voulait, les rénouvait et les transformait pour qu'ils puissent accueillir un grand nombre de réfugiés bien au-delà des capacités autorisées. Parmi ceux-ci, l'Exodus avait été acheté aux États-Unis. Une fois les navires partis, il leur fallait déjouer la flotte britannique et débarquer les migrants en Palestine. Ces voyages étaient dangereux, faits dans des conditions extrêmement difficiles, avec des femmes et des enfants, mais leurs passagers étaient convaincus que de leur arrivée en Palestine dépendait leur survie mais aussi la possibilité de vivre libre et dignement.

Les tentatives désespérées d'atteindre les rives de Palestine, dont l'épisode de l'Exodus fait partie, soulevèrent à l'époque une grande émotion. Ces hommes devenus des réfugiés sans espoir du fait du total mépris des dirigeants furent l'enjeu de calculs politiques dont les sionistes se servirent pour créer un État juif. Les grandes puissances rivalisèrent pour se présenter comme leurs soutiens.

Après la partition de la Palestine et la création de l'État d'Israël en mai 1948 les rescapés des camps purent s'y installer mais dès ces premières heures, le conflit opposant la population juive et les populations arabes de la région commença. Depuis il dure toujours. La population juive qui cherchait un État protecteur s'est retrouvée à vivre les armes à la main et à opprimer un autre peuple.

Inès Rabah



Évacuation du navire Exodus sous surveillance britannique.

Rafle du Vel' d'Hiv' : reconnaissance tardive

Le 16 juillet, Macron a commémoré la rafle du Vel' d'Hiv', organisée il y a 76 ans par la police française. Mais la reconnaissance de la vérité historique n'avait que l'apparence du courage.

Les 16 et 17 juillet 1942, à Paris, plus de 13000 Juifs étrangers, dont une majorité de femmes et d'enfants, furent raflés chez eux par 4000 policiers français et furent conduits au Vélodrome d'Hiver. La police française les envoya ensuite dans les camps de Drancy et de Pithiviers, d'où ils furent déportés vers les camps d'extermination. La responsabilité en incombait au gouvernement de Pétain et Laval, qui collaborait avec zèle avec le régime nazi.

En amont, la rafle avait été préparée par diverses mesures antisémites, en particulier le recensement des Juifs et le port obligatoire d'une étoile jaune. Au total, plus de 80000 Juifs français ou résidant en France furent exterminés dans les camps. Et chaque jour dans les rues, dans le métro, la police et la justice traquaient également les communistes, les résistants et les récalcitrants au travail obligatoire en Allemagne.

Après 50 ans de silence, c'est en 1995 que Jacques Chirac reconnut la responsabilité de l'État français dans la monstruosité de la politique antisémite de Vichy. Macron n'a fait que prendre sa suite, quand il a dit : « Oui, je le redis ici, c'est bien la France qui organisa la rafle puis la



Un gendarme français gardant les Juifs internés au camp de Pithiviers.

déportation. », en ajoutant, « Le racisme et l'antisémitisme existaient déjà pendant la 3^e République ».

Il y a bien eu en effet continuité entre la 3^e République et Vichy, puis entre Vichy et la 4^e République : celle de l'appareil d'État.

Car si Laval fut fusillé à la fin de la guerre et Pétain emprisonné, la quasi-totalité des exécutants et des responsables de l'État restèrent en place. À commencer par les policiers, leur hiérarchie, et les juges.

En 1945, de Gaulle et ses successeurs, qui avaient choisi pendant la guerre le camp des États-Unis, voulurent éviter un vide étatique, et surtout, que la population ne règle elle-même ses comptes. Même René Bousquet, organisateur de la rafle en tant que secrétaire général de la police en 1942, put continuer après la guerre une carrière dans la banque, soutenant les campagnes de François Mitterrand avec lequel il resta ami. Un autre haut responsable de la collaboration, Maurice Papon, qui s'occupa de la déportation des Juifs en Gironde et fut préfet de police de Paris en

1961 lors de la répression des Algériens, finit sa carrière comme ministre de Giscard d'Estaing.

C'est cette continuité qui explique la chape de silence posée avant la reconnaissance bien tardive de 1995. Le rôle des policiers, des juges, des préfets, de l'État français a été occulté, nié, pendant tout ce temps. Si dans certains manuels d'histoire d'aujourd'hui, on voit la photo des gendarmes français gardant le camp de Pithiviers, cette même image a été censurée dans le film *Nuit et Brouillard* en 1956.

Aujourd'hui, trois quarts de siècle après, alors que tous les responsables de l'époque sont morts, la plupart tranquillement dans leur lit, Macron peut sans risque jouer la comédie, il ne gêne plus personne. Mais cette continuité de l'État se poursuit. Et les soutiens aux pires dictatures, y compris celles commettant des massacres, voire un génocide, comme au Rwanda, font partie de la politique impérialiste de la France... menée aujourd'hui par Macron.

Antoine Ferrer

Netanyahu justifie sa politique d'oppression

Le 16 juillet, le Premier ministre israélien Netanyahu était l'invité d'honneur de Macron aux commémorations de la rafle du Vel' d'Hiv'.

C'est répéter l'escroquerie qui voudrait faire d'Israël le représentant de tous les Juifs, et de tous les Juifs des défenseurs obligés de la politique d'Israël.

« Nous ne céderons rien à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme », a déclaré Macron devant celui qu'il n'hésite pas à appeler son « ami Bibi ». Netanyahu a pu voir dans cette invitation et cette déclaration un soutien à sa politique. Il n'a pas manqué de prolonger le propos de Macron en déclarant : « Je suis venu ici depuis Jérusalem, capitale éternelle unifiée du peuple juif et de l'État juif » avant d'ajouter : « Nous avons fondé l'État juif sur les cendres et c'est la force d'Israël qui est la seule garantie certaine que le peuple juif ne subira plus une autre Shoah. »

C'est une constante de la politique des dirigeants israéliens que de chercher à instrumentaliser le génocide des Juifs afin de justifier et de couvrir leur politique coloniale, raciste et oppressive contre le peuple palestinien. Netanyahu, approuvé par Macron, voudrait aussi que toute critique de la politique du gouvernement israélien soit assimilée à de l'antisémitisme. C'est d'ailleurs avec ce chantage que l'État israélien censure et réprime des militants, des associations et des ONG israéliennes.

Christian Chavaux

Dans la coalition d'extrême droite que dirige Netanyahu, on trouve Avigdor Lieberman, ministre ultranationaliste, qui a pu déclarer publiquement : « Il faudra décapiter à la hache tous les arabes israéliens qui ne sont pas fidèles à l'État juif. »

Jamais le rythme de la colonisation n'a été aussi intense, avec plus de 3000 nouvelles implantations juives en territoire palestinien rien que durant les dernières semaines de juin. Ce sont plus de 600000 colons israéliens installés sur le territoire de Cisjordanie, qui créent de multiples enclaves rendant impossible la vie des Palestiniens.

Le nationalisme sioniste a fait des Israéliens les geôliers de tout un peuple, mais, comme tous les geôliers, ils vivent aussi en prison. Il faut combattre l'antisémitisme, ce poison séculaire qui voudrait faire des Juifs les boucs émissaires du capitalisme, mais la confusion entre antisémitisme et antisionisme est une imposture. On ne peut combattre vraiment l'antisémitisme sans combattre toutes les oppressions, tous les nationalismes, tous les racismes, et donc sans combattre aussi les dirigeants sionistes, qui ont fait d'Israël le gendarme de l'impérialisme.

Fil Rouge

PS, les idées fusent...

La nouvelle direction du Parti socialiste, mise en place par la précédente, a tenu sa première réunion le 17 juillet. Elle promet à ses militants et au peu d'électeurs qui regardent encore vers le parti, une « rénovation » pour la fin de l'été et un congrès en 2018.

Le PS vendra probablement l'hôtel particulier qui lui sert de siège depuis 1986 dans la très bourgeoise rue de Solférino, non seulement pour des raisons

financières, mais aussi symboliques, car, comme l'a déclaré à la presse un de ses secrétaires nationaux : « On ne dirige pas un parti de gauche depuis le 7^e arrondissement » de Paris.

Eurêka : ces dirigeants ont mis trente ans pour s'en apercevoir. Ceux qui attendent que le PS change de politique devront être encore plus patients...

... mais ce n'est pas gagné

Après sa déculottée à la

présidentielle et aux législatives, le PS prépare sa « refondation », avec une nouvelle direction dont fait partie Julien Dray.

Première étape : faire un bilan. L'échec du PS est-il lié au bilan du quinquennat, comme chacun pourrait le penser ? « Non, ce n'est pas aussi simple », explique l'ami de Hollande Julien Dray, qui fustige surtout les « débats incessants » des frondeurs au sein du PS, et la campagne de Hamon, jugée bien trop à gauche.

En somme, ce ne serait pas la faute de Hollande, mais de ceux qui l'ont critiqué. Pour la « refondation », ce n'est pas gagné !

Dédoulement de personnalité à droite

Président de l'Association des maires de France, François Baroin proteste contre l'austérité que Macron veut imposer aux communes.

Voulant contrer la volonté présidentielle de supprimer 70000 postes

de fonctionnaires territoriaux, Baroin pose dans la presse en défenseur des « services publics en milieu rural ».

On en oublierait presque, devant ce numéro d'acteur, que c'est le même Baroin qui était il y a peu de mois le principal soutien du candidat de droite Fillon. Et que tous deux passaient leur temps, de plateau de télévision en meeting, à promettre la suppression de 500000 emplois de fonctionnaires...

Ehpad Opalines : plus de 100 jours de grève

Depuis le 3 avril, 14 aides-soignantes et agents de cuisine de la maison de retraite des Opalines, de Foucherans dans le Jura, sont en grève. Revendiquant quatre embauches, 100 euros d'augmentation de salaire et une revalorisation de leur prime de dimanche, elles dénoncent avant tout les conditions de soins des résidents de cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), rendues inhumaines par le manque de personnel et de matériel.

Alors que les résidents paient 2 500 euros par mois, 3 euros seulement par jour sont consacrés à la nourriture, au point que certains ont faim. Les gants manquent, contraignant les aides-soignantes à mettre des sacs poubelles aux mains pour se protéger des contaminations bactériennes lors des soins. Et surtout, le temps manque. Quinze minutes pour faire la toilette, lever, installer pour le petit déjeuner et aider à manger chaque résident, maximum. Trois minutes et quarante-et-une secondes pour changer et recoucher des personnes âgées le soir.

Voilà ce dont ces aides-soignantes ne voulaient plus. Le slogan de leur première banderole a été : « Le

soin, c'est de l'humain, pas du chiffre. »

La direction leur a d'emblée fait savoir qu'elles n'auraient rien : ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque. Les Opalines sont la propriété de deux familles de grands bourgeois locaux, 400^e fortune de France en 2016.

Les grévistes ont donc fini par se tourner vers l'agence régionale de santé, l'ARS, et obtenu enfin un rendez-vous. L'ARS évalue les besoins en personnel et finance les salaires à 70 % pour cet Ehpad pourtant privé et à but lucratif, les 30 % restants étant apportés par le département. Les Opalines n'ont donc rien à déboursier pour le personnel sur les 2 500 euros



VOIX DU JURA

par mois que paie chaque résident.

Les grévistes ont fait quelques autres découvertes : l'ARS a versé aux Opalines de Foucherans chaque année depuis cinq ans une somme qui correspondait à 19 aides-soignantes alors que seules 14 ont été réellement embauchées. Le trop-perçu représenterait plus de 500 000 euros. Quant aux infirmières, c'est l'ARS qui les paie en totalité.

Il est apparu également que les Opalines ont accueilli illégalement deux résidents supplémentaires depuis cinq ans, sans y être habilités, et ont ouvert un accueil de jour sans

autorisation, mais payant pour les usagers.

Mise au courant par les grévistes, l'ARS a demandé à la direction des Opalines de rembourser le trop-perçu aux salariés qui ont eu une charge de travail supplémentaire. Les patrons, Mennechet et Péculier, ont refusé sans que l'ARS ne cherche à les contraindre. Ils utilisent leur fortune pour investir dans les maisons de retraite comme d'autres investissent dans le pétrole. L'État se débarrasse ainsi du problème de l'hébergement des personnes âgées dépendantes auprès d'investisseurs privés tout en finançant leur personnel.

Ces découvertes ont

encore renforcé la détermination des grévistes. Elles ont fini par obtenir de l'ARS la proposition d'embauche de deux aides-soignantes ainsi qu'une prime ponctuelle de 375 euros pour les grévistes. Mais cela serait entièrement financé par l'ARS et l'argent public.

Pour les grévistes, il n'est pas question que ces patrons, qui exploitent le désarroi des personnes âgées et de leurs familles, leur font les poches, encaissent des subventions, et les obligent à travailler dans des conditions dégradées pour les résidents comme pour le personnel, s'en tirent si facilement.

Correspondant LO

CHU Purpan : à la crèche, l'austérité ne passe pas

Depuis le 27 juin au CHU Purpan, à Toulouse, auxiliaires de puériculture, puéricultrices, CAP petite enfance, éducatrices et agents de service hospitalier de la crèche pour les enfants du personnel se mobilisent. Ils enchaînent les débrayages et les rassemblements, avec le soutien de la CGT.

Elles réclament de partir en retraite avec une reconnaissance de la pénibilité, comme c'était le cas jusqu'en 2013, des embauches, la titularisation des nombreux précaires et refusent la privatisation programmée de la crèche.

Sur le service, il manque quatre auxiliaires de puériculture, une éducatrice et une puéricultrice, et des départs n'ont pas été remplacés. Plusieurs CDD attendent leur titularisation depuis parfois plus de trois ans. C'est en prétextant que les locaux de la crèche de Purpan ne sont pas aux normes que la direction a décidé de privatiser ce secteur. Mais qui dit privatisation dit rentabilité, c'est-à-dire un service plus cher et qui a de fortes chances d'être réduit.

Suite aux débrayages

quotidiens, la crèche est partiellement fermée. Mais le 4 juillet, la direction a voulu la fermer entièrement et envoyer les grévistes, pour le reste de

la journée, dans d'autres services, accueil, brancardage ou services de soins qu'elles ne connaissent pas, en les menaçant de sanctions. À juste raison, elles ont refusé, d'autant que, quand elles demandent une mutation de la crèche pour un service de soins, on leur répond que ce sera très difficile, voire impossible !

La direction essaie

de noyer le poisson avec quelques vagues promesses et le directeur général n'est pas disponible pour les recevoir. Aussi, vendredi 7 juillet, elles se sont installées avec leur pique-nique devant son bureau à l'Hôtel-Dieu pour obtenir enfin un rendez-vous. Mais au bout de plusieurs heures ce monsieur a préféré s'éclipser en catimini plutôt que de les

recevoir.

Cette attitude de mépris de la part de la direction choque tout le monde, et les parents, agents hospitaliers eux aussi, ont exprimé leur soutien. Lundi 10 juillet, un nouveau rassemblement a eu lieu sous les fenêtres du directeur, pour exiger enfin du concret.

Correspondant LO

CHRU de Lille : assez de la surcharge de travail

À l'hôpital Jeanne-de-Flandre, qui fait partie du CHRU de Lille, l'activité et la charge de travail augmentent régulièrement mais les effectifs ne suivent pas. Les aides-soignantes et les auxiliaires de puériculture sont en grève pour dénoncer le manque d'effectifs... mais toutes réquisitionnées 7 heures par jour sur leurs 8 heures de travail ! Avec d'autres en repos, à trois reprises, elles sont sorties manifester à une vingtaine à la

direction générale.

Dimanche 9 juillet, en 24 heures, il y a encore eu 26 accouchements, l'hôpital ne garde plus les mamans avec leurs bébés que deux jours, et même les mères ayant subi une césarienne doivent souvent sortir au 4^e ou 5^e jour. 5 700 accouchements par an, cela ne suffit pas pour la direction : il faut des actes en plus pour ramener de l'argent, sinon elle menace de réduire encore les effectifs.

Le personnel de l'hôpital

réclame du temps pour travailler correctement et surtout n'en peut plus que la direction rappelle sans arrêt des salariés en repos pour boucher les trous. Une salariée dénonçait le fait que, depuis le début de l'année, on lui a demandé 17 fois de supprimer un repos hebdomadaire, sans qu'elle puisse ensuite les récupérer. Elle vient aussi de travailler quatre week-ends d'affilée !

Pour l'instant, la direction n'a accordé que le

remplacement d'un agent pour un mois et demi. Les travailleuses trouvent cela insuffisant. Elles ont contacté la presse et la radio locale et font signer des pétitions aux mamans et à leur famille, ainsi qu'aux collègues des autres services. Elles ont suspendu la grève pendant le long week-end du 14 juillet.

Des collègues vont rentrer de congés et il faudra décider ensemble de la suite de la mobilisation.

Correspondant LO

Flexcité – Aulnay-sous-Bois : six jours de grève



Les travailleurs de Flexcité 93 ont fait grève du 4 au 10 juillet. Basés à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, ils sont environ une quarantaine, essentiellement des chauffeurs qui assurent les déplacements des personnes handicapées dans les véhicules PAM.

Ils ont ainsi dénoncé les bas salaires, la plupart autour de 1 170 euros par mois, et les timings que leur fournit la plateforme, qui sont intenables. Les personnes handicapées se retrouvent

ainsi à attendre longtemps leur arrivée.

Flexcité est une filiale à 51 % de la RATP, financée par le conseil général et le Stif (syndicat des transports d'Île-de-France que préside Péresse). Les grévistes sont donc venus manifester au siège de la RATP à Paris où ils ont diffusé un tract dénonçant leur exploitation et les discours de leur direction sur l'absence d'argent, alors que la RATP n'est pas une petite entreprise.

La direction, dont les

manœuvres d'enlèvement et de démoralisation n'ont pas marché, a finalement fait des concessions pour la reprise du travail : avec 50 euros d'augmentation sur le salaire, la prise en charge de la mutuelle à 98 %, et deux autres primes, cela devrait monter leur rémunération à 1 380 euros. Mais le préavis de grève va jusqu'au 31 décembre, au cas où la direction voudrait faire une entourage aux travailleurs de Flexcité.

Correspondant LO

Renault – Flins : les intérimaires débrayent

À l'usine Renault de Flins, dans les Yvelines, les travailleurs intérimaires de l'équipe de nuit du VSD (vendredi-samedi-dimanche) de l'atelier des presses (près de la moitié des cinquante ouvriers de l'équipe) ont débrayé dans la nuit de dimanche 16 juillet.

Ils se sont mis en colère, demandant la régularisation du manque à gagner que Renault et les agences d'intérim leur font subir. Régulièrement, il leur manque sur la feuille de salaire le paiement des heures supplémentaires et de certaines primes. L'augmentation des coefficients est également oubliée.

Ce n'est pas la première fois que les travailleurs intérimaires de l'usine de Flins débrayent pour faire respecter leurs droits. Il y a deux ans, 350 d'entre eux avaient, pour les mêmes raisons, provoqué par leurs débrayages l'arrêt de l'usine et à plusieurs reprises des débrayages sectoriels avaient eu lieu.

Les travailleurs de la

petite équipe du VSD de nuit avaient individuellement fait des démarches pour se faire payer leur dû, mais les responsables, direction et agences d'intérim, pensaient sans doute qu'ils en resteraient là. Mais ils ont débrayé collectivement et les quatre lignes de presses se sont arrêtées. Cette fois, les responsables sont devenus très attentifs et à l'écoute. Ils ont noté soigneusement les nombreux problèmes et se sont engagés à les résoudre pour le week-end suivant.

Les travailleurs intérimaires du site Renault de Flins sont plus de 2 000 actuellement sur 4 100 personnes dans l'usine, et sont majoritaires en production. Ils sont en train de trouver les voies de la réaction collective. Tous ensemble, ils seront en mesure de régler, rapidement, de nombreux oublis de la direction. L'ensemble des travailleurs de l'usine, embauchés, employés de la sous-traitance, prestataires et intérimaires ont tout à y gagner.

Correspondant LO

Centre financier Toulouse : La Poste en marche contre les salariés

Jeudi 6 juillet, la journée de grève des centres financiers de la Banque postale a rassemblé à Toulouse 107 grévistes, confirmant que la grogne est toujours là, malgré l'approche des congés d'été, contre les nouveaux projets de la direction.

Après avoir imposé le plan Excello l'an dernier, qui a supprimé plusieurs services et des emplois, la direction veut mettre en place une nouvelle organisation du temps de travail (OTT). Elle voudrait décaler les horaires plus tard le soir, jusqu'à 19 heures et intégrer pour certains le travail du samedi matin.

Ces mesures qui

aggravent les conditions de vie des employés s'ajoutent à la désorganisation engendrée par le plan Excello et au manque chronique de personnel. Les restes s'accumulent et ce ne sont pas les petites mesures de la direction comme l'embauche d'intérimaires, l'entraide ou l'allègement des procédures qui les font disparaître.

Aussitôt les nouvelles mesures annoncées, le mécontentement s'est senti dans les services et s'est exprimé de différentes manières : des assemblées générales, des délégations. Ainsi le 1^{er} juin une grève concernant les services touchés par le plan Excello et la nouvelle OTT a été suivie par 80 % du personnel, qui a ainsi exprimé massivement son hostilité aux nouveaux horaires. Plus tard, l'interpellation, par des salariés à bout, du directeur du service Majeurs protégés, a montré à la direction

que le mécontentement n'était pas une vue de l'esprit de quelques syndicalistes hargneux, comme elle se plaît à le laisser entendre. Ils étaient encore plusieurs dizaines en délégation le jour de la dernière réunion de la commission de dialogue social à la Poste (CDSP). Ce n'était pas suffisant pour faire reculer la direction, mais cela avait le mérite de montrer que ce n'était pas encore gagné pour elle.

La Poste recherche la rentabilité en supprimant des postes, en faisant

travailler plus et quand bon lui semble. Si elle veut faire du commercial, si elle veut élargir les horaires, si elle veut faire travailler le samedi, qu'elle embauche pour cela. Cette logique est partagée par de nombreux salariés.

La direction aura tout l'été pour réfléchir à sa nouvelle organisation et aux mauvais coups qu'elle espère imposer. Mais il faudra qu'elle compte avec les travailleurs qui n'ont toujours pas digéré son plan.

Correspondant LO

Toyota Onnaing – Nord : la prochaine arnaque du patron

Depuis la mi-juin et l'annonce officielle des aménagements pour produire un nouveau véhicule en 2020, la direction de l'usine Toyota d'Onnaing, près de Valenciennes, en profite pour essayer d'obtenir plus de flexibilité sur les horaires, gagner encore plus en productivité et bien sûr augmenter les bénéfices.

Insistant sur l'avenir assuré, selon lui, pour les 3 000 salariés en CDI et la perspective de quelques embauches, le PDG a réuni l'ensemble des salariés pendant le temps de travail, en une assemblée de 500 personnes environ. Il en a profité pour mettre en valeur la direction qui

aurait accordé une prime de participation exceptionnelle, en fait liée à un redressement d'impôt imposé par le fisc à Toyota France pour les années de 2004 à 2011.

Malgré cela, l'ambiance côté ouvrier n'était pas aux applaudissements et encore moins chez les

900 intérimaires et contrats pro qui n'ont même pas eu les 2 300 euros minimum touchés par les ouvriers en CDI!

Très rapidement, à force de réunir les syndicats et de multiplier les communications dans les ateliers, il est apparu évident à tous que la direction veut utiliser les travaux d'aménagement à venir pour aggraver les conditions de travail et les horaires, en instaurant la modulation triennale du temps de travail.

Cette modulation triennale du temps de travail a été signée en septembre

2016 par tous les syndicats de la Métallurgie sauf la CGT. Appliquée chez Toyota, elle pourrait imposer des semaines de 42 heures et même 48 heures.

Les heures supplémentaires ne seraient plus payées, compensées par des semaines de 28 heures, 14 heures ou zéro heure, à la convenance de la direction. La régularisation des heures supplémentaires ne se ferait que tous les trois ans.

La direction de l'usine pourrait aussi renvoyer les travailleurs chez eux à leurs frais, à la moindre

panne ou manque de pièces... et ce serait eux qui devraient des heures de rattrapage gratuites à la direction!

Malgré ses efforts de propagande pour faire gober son projet, il est visible que la direction veut des salariés à sa disposition tout le temps, à la merci des aléas de production, avec des salaires au plus bas. La direction a nommé son projet TNGA. Beaucoup d'ouvriers l'ont traduit par Toyota nouvelle grosse arnaque.

Correspondant LO



RUSSIE 1917 : LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

Un nouveau gouvernement de coalition contre la révolution

La crise de juillet 1917 avait coïncidé avec le départ des ministres Cadets du Gouvernement provisoire russe. Mais socialistes-révolutionnaires et mencheviks, effrayés par les manifestations à Petrograd, compromis jusqu'au bout dans la collaboration avec la bourgeoisie, n'eurent de cesse de rétablir une nouvelle coalition.

L'ancien chef du gouvernement, le prince Lvov, ayant démissionné le 13 juillet avec fracas, se félicitait : « Notre "percée en profondeur" sur le front de Lénine a, à mon avis, une importance incomparablement plus grande pour la Russie que la percée des Allemands sur notre front Sud-Ouest. » Lénine commenta : « Deux ennemis, deux camps adverses, dont l'un a rompu le front de l'autre : voilà à quoi le prince Lvov réduit la situation intérieure de la Russie. Remercions-le sincèrement de sa franchise ! Car il est mille fois plus dans le vrai que les petits bourgeois sentimentaux et mencheviques persuadés que la lutte de classe entre la bourgeoisie et le prolétariat, qui s'exacerbe inévitablement à l'extrême pendant la révolution, peut disparaître grâce à leurs malédictions et à leurs incantations ! »

Un nouveau gouvernement de coalition fut formé le 24 juillet, avec le socialiste Kerenski à sa tête. Les Cadets y donnaient le ton. Il entendait poursuivre et approfondir la politique pro-bourgeoise menée depuis février. Pourtant les illusions créées par la coalition des « conciliateurs » avec la bourgeoisie agissaient de moins en moins.

L'offensive russe au front tournait au désastre, selon les mots du général Dénikine : « La lâcheté et l'indiscipline dans certains endroits en arrivèrent au point que les hommes chargés du commandement furent obligés de demander à notre propre artillerie de ne pas tirer, les tirs provoquant la panique parmi les soldats. Des déclarations alarmantes de commandants d'unités combattantes me parvinrent, concernant des désertions massives et spontanées de foules d'hommes

et de compagnies entières, quittant la première ligne. (...) Jamais encore je n'avais eu l'occasion de combattre avec autant d'infanterie et de moyens matériels. Jamais encore la situation ne s'était présentée avec des perspectives aussi brillantes. Sur un front de 19 verstes [environ 20 km] j'avais 184 bataillons contre 29 à l'ennemi; 900 pièces d'artillerie contre 300 allemandes; 138 de mes bataillons furent engagés dans le combat contre les 17 bataillons de première ligne allemands... Et tout s'écroula. »

Lénine prévoyait que la guerre et toute la politique du gouvernement mèneraient rapidement à son discrédit : « De nouveau la famine menace. Tous voient que les capitalistes et les riches trompent sans vergogne le Trésor sur les fournitures de guerre (...); qu'ils réalisent, grâce à la hausse des prix, des bénéfices exorbitants, tandis que rien, absolument rien, n'a été fait pour organiser un recensement sérieux de la production et de la répartition des produits par les ouvriers. Les capitalistes, de plus en plus arrogants, jettent les ouvriers sur le



Des soldats russes, ayant jeté leurs armes, s'enfuient devant l'armée allemande.

pavé, cela à un moment où le peuple souffre de la disette de marchandises. (...)

Le gouvernement, qui se prétend révolutionnaire et démocratique, continue depuis des mois à berner les paysans, à les tromper par des promesses et des attermolements. (...) Dans son zèle à défendre les grands propriétaires fonciers, le gouvernement en est arrivé à une telle impudence qu'il commence à faire poursuivre en justice les paysans qui se sont emparés "arbitrairement" des terres. (...)

Que le parti [bolchevik] dise hautement et clairement au peuple (...) que le

"nouveau" gouvernement Kerenski, Avksentiev [SR ministre de l'Intérieur] et Cie n'est qu'un paravent derrière lequel se dissimulent les Cadets contre-révolutionnaires et la clique militaire, véritables détenteurs du pouvoir; que le peuple n'aura pas la paix, que les paysans n'auront pas la terre, que les ouvriers n'auront pas la journée de 8 heures, que les affamés n'auront pas de pain sans liquidation complète de la contre-révolution. Que le parti le dise, et le développement des événements montrera, à chacune de ses phases, que le parti a raison. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Guadeloupe : après le succès de la grève des travailleurs de la banane

Les travailleurs de la banane ont obtenu gain de cause après 42 jours de grève, du 18 mai au 29 juin. La plupart n'ont repris le travail que lundi 3 juillet.

Ils ont obtenu que les patrons signent un protocole d'accord qui les engage à rembourser toutes les retenues arbitraires sur salaires, congés, heures supplémentaires et jours fériés non payés sur trois ans et le paiement des jours de grève. Selon l'accord, les patrons devaient verser une première somme de 700 euros à la reprise du travail.

Tous les patrons ont versé cette somme de 700 euros, sur les 19 plantations, sauf, le patron d'une des plus importantes plantations, Tino Dambas. Il a déclaré qu'il s'engageait à rembourser les sommes dues, mais pas à payer les jours de grève.

Les 20% de grévistes de l'entreprise se sont donc remis en grève dès leur retour le 3 juillet. Un piquet de grève a été organisé en permanence, jour et nuit, pendant plusieurs jours sur la plantation. Furieux de ne pas pouvoir faire embarquer ses bananes, Dambas a multiplié les provocations. Il a tenté de foncer sur des grévistes avec sa voiture, menacé de renverser un conteneur sur un gréviste mais il s'est heurté à une forte détermination

des grévistes. Puis Dambas a fait venir un huissier et a porté plainte en référé. Les grévistes ont été condamnés à quitter les lieux sous peine d'une amende de 500 euros par jour.

Le comité de grève de la première grève générale des plantations, qui continue à se réunir, a alors décidé d'appeler à une nouvelle grève des plantations afin que les patrons des autres plantations fassent pression sur Dambas. La grève a eu lieu avec un certain succès le mercredi 11 juillet mais les grévistes ont décidé de ne pas la reconduire. Ils ont fait ensuite le tour des plantations pour inviter l'ensemble des travailleurs à un meeting le lundi 17 au soir devant la mairie de Capesterre. Avant celui-ci, une réunion des grévistes de Dambas et des autres travailleurs des plantations a eu lieu pour envisager la suite à donner aux actions.

Malgré les difficultés et l'entêtement de ce patron de combat noir, mais aux ordres des gros békés, la détermination des grévistes de cette plantation demeure très forte.

Pierre Jean-Christophe

Bricorama : rachats et manœuvres patronales

La grande enseigne du bricolage, Bricorama, avait obtenu en 2014 l'ouverture de ses magasins le dimanche, comme le faisaient déjà depuis des années Leroy Merlin et Castorama. Son patron s'était vanté alors que les salariés y gagnaient une rémunération triplée ce jour-là et un repos compensateur. Il avait même organisé des manifestations de salariés et de chefs réclamant de pouvoir travailler le dimanche au volontariat.

Mais au mois de mai, Bricorama est revenu sur cet accord, décidant de ne payer que le double pour les heures travaillées le dimanche, avec le maintien

d'un repos compensateur. Cela représenterait pour les salariés de Bricorama une perte pouvant aller jusqu'à 300 euros par mois.

La direction de Bricorama prétend que cette décision était « nécessaire », pour qu'elle puisse « exploiter ses magasins sur un modèle économique comparable à ses concurrents directs » qui appliquent la loi Macron, à savoir, le paiement double. C'est ce qu'applique entre autres Intermarché avec qui Bricorama est en négociation exclusive pour son rachat. Le groupement Les Mousquetaires comprend Intermarché, Bricomarché et Brico Cash. Le nouvel ensemble

deviendrait le numéro trois du secteur du bricolage. La baisse des rémunérations du dimanche chez Bricorama s'avère une très bonne chose pour les patrons d'Intermarché, avant d'autres attaques.

Ceux-ci annoncent d'ores et déjà que les 107 magasins Bricorama seront progressivement franchisés, et donc, leurs salariés isolés les uns des autres, avec les risques de suppression d'effectifs ou de fermeture de magasins que les fusions entraînent souvent. Mais il n'est pas sûr que ces travailleurs laissent passer tranquillement ces projets...

Cédric Duval

Tour de France : la machine à cash

Derrière les clichés journalistiques qui présentent le tour de France comme un spectacle offert à tous gratuitement, il y a une énorme mécanique à faire des sous, beaucoup de sous.

En premier lieu c'est une entreprise privée qui rapporte gros. Pour parcourir 3500 km en trois semaines, les coureurs s'épuisent dans les cols, risquent de se briser les os à 40 km/h sous une pluie battante, voire à 80 km/h dans une descente, pour grappiller quelques secondes. Pendant ce temps-là, les organisateurs touchent le gros lot sans faire un tour de pédale.

Dans cette grande foire commerciale, la liste des profiteurs est longue. En première ligne, on trouve Amaury Sport Organisation (ASO), l'organisateur de la manifestation. La moitié des recettes, qui dépassent les 100 millions d'euros et ont décuplé en 30 ans,

sont tirées des droits de retransmission télévisée, dans 190 pays. S'y ajoute le « sponsoring », dont chacun des « partenaires commerciaux » escompte bien un retour sur investissement. Et, pour 10% des recettes, le ticket est acquitté par les villes-étapes. Düsseldorf a ainsi dû déboursier 5 millions d'euros pour accueillir le « Grand départ ». Un départ à l'étranger (Grande-Bretagne, Pays-Bas, etc.) tient moins à l'amitié entre les peuples qu'à la recherche de marché commercial. Les villes étapes déboursent 70 000 euros pour un départ et 110 000 euros pour une arrivée. Car accueillir une étape amène des recettes aux hôteliers, restaurateurs

et autres commerces. Quant aux dépenses, ce sont les habitants qui les règlent !

ASO organise de nombreuses autres courses cyclistes, ainsi que le rallye Dakar, le Tour de France à la voile, le Marathon de Paris, l'Open de France de golf, etc. La rentabilité est supérieure à 20%. Et les journaux *L'Équipe* ou *Vélo Magazine*, qui appartiennent aussi au groupe Amaury, se chargent de faire de la publicité à ces compétitions – en toute indépendance journalistique, bien sûr...

Avec quelque 300 millions d'euros de patrimoine, la famille Amaury était classée 230^e fortune française en 2016 par le magazine *Challenges*. C'est dire que les efforts des cyclistes à l'assaut des cols du Galibier ou de l'Izoard ne sont pas perdus pour tout le monde.

Michel Bondelet

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs circuits d'été pour aller à la rencontre des travailleurs.

Le nouveau gouvernement profite de l'été pour concocter de nouvelles attaques contre le monde du travail, qui seront appliquées par ordonnances dès la rentrée. La précarité et la surexploitation

des salariés seront accentuées, tandis qu'en face le patronat profitera de droits nouveaux.

Gouvernement et patronat mènent une guerre de classe contre les travailleurs. Alors, les vacances doivent être pour ceux-ci l'occasion d'en parler, de préparer leur rentrée, et de faire eux aussi leurs plans

pour réagir aux mauvais coups à venir.

C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec les travailleurs, les chômeurs et tous ceux qui, dans les couches populaires, ressentent le besoin de ne pas laisser sans réponse les attaques du gouvernement et du patronat.

Hauts-de-France

Jeudi 20 juillet : Arras/
Cambrai
Vendredi 21 juillet :
Compiègne
Samedi 22 juillet :
Beauvais

Marne/Ardennes

Jeudi 20 juillet : Rethel/
Revin
Vendredi 21 juillet :
Charleville-Mézières
Samedi 22 juillet : Sedan/
Charleville

Seine-Maritime/ Baie-de-Somme

Jeudi 20 juillet : Dieppe
Vendredi 21 juillet : Le
Tréport
Samedi 22 juillet :
Abbeville

Région bordelaise

Jeudi 20 juillet : Mérignac
Vendredi 21 juillet :
Libourne
Samedi 22 juillet :
Bordeaux-Saint-Michel

Provence

Jeudi 20 juillet :
Aix-en-Provence
Vendredi 21 juillet :
Vitrolles
Samedi 22 juillet : Arles

Auvergne

Jeudi 20 juillet : Issoire
Vendredi 21 juillet :
Moulins
Samedi 22 juillet : Riom

Champagne-sud

Lundi 24 juillet : Troyes



Mardi 25 juillet :
Bar-le-Duc
Mercredi 26 juillet :
Chaumont
Jeudi 27 juillet :
Vitry-le-François
Vendredi 28 juillet :
Verdun
Samedi 29 juillet :
Saint-Dizier

Jura/Saône-et-Loire

Lundi 24 juillet : Mâcon
Mardi 25 juillet : Le
Creusot
Mercredi 26 juillet :
Chalon-sur-Saône
Jeudi 27 juillet : Dole
Vendredi 28 juillet :
Lons-leSaunier
Samedi 29 juillet : Beaune